

# CAS 1

**Je vais obtenir mon CESS\* en BELGIQUE en juin ou septembre 2021**

\*Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur

**Les pré-inscriptions en 1<sup>ère</sup> année se feront en ligne à partir  
du 3 mai au 20 août 2021**  
(Bloc1 – 60 ects)

[www.erg.be](http://www.erg.be)

pas d'envoi postal

**Le dossier de pré-inscription doit impérativement contenir tous les documents suivants :**

- ☞ Copie d'une pièce d'identité **VALIDE** (carte d'identité recto/verso ou passeport)
- ☞ Composition de famille récente et originale  
uniquement pour les étudiants étrangers résidant en Belgique.
- ☞ Un extrait d'acte de naissance original  
Pas de copie du carnet de mariage des parents
- ☞ 1 photo d'identité récente
- ☞ La Formule Provisoire **ORIGINALE** du CESS pour les étudiant.e.s diplômé.e.s  
UNIQUEMENT en juin 2021 et bulletin de juin 2021 si 2<sup>e</sup> session.  
Préinscription sous réserve de réussite pour les 2<sup>e</sup> session, dès la réussite veuillez  
apporter la Formule Provisoire **ORIGINALE**.
- ☞ **Preuve de paiement des frais relatifs à l'épreuve d'admission : 100 € (non  
remboursables et non déduits des droits d'inscription en cas de réussite)** sur le  
compte : IBAN BE37 3100 1908 3828 – BIC BBRU BEBB, au nom : Comité  
Organisateur des Instituts Saint-Luc à Saint-Gilles asbl, rue d'Irlande 57 – 1060  
Bruxelles.  
En communication : **Nom & Prénom de l'ETUDIANT.E + BAC1**  
Pas de carte de crédit, ni de chèque.

**Attention !  
Votre inscription sera DEFINITIVEMENT CLOTUREE lorsque votre dossier sera  
COMPLET.**